

Written on 05 December 2023 3 minutes of reading

Actualités

Recherche fondamentale

Mobilité durable

Communiqué de presse
Le 7 décembre 2023, à Rueil-Malmaison

Co-piloté par IFP Energies nouvelles (IFPEN) et l'Université Gustave Eiffel pour le compte de l'Etat, et financé par France 2030, le Programme de Recherche (PEPR) « Digitalisation et Décarbonation de Mobilités » (MOBIDEC) a été lancé le 6 décembre 2023. Doté d'un budget de 30 millions d'euros de France 2030, ce programme s'intègre dans l'objectif de France 2030 de développer une mobilité sobre, souveraine et résiliente, en plaçant notamment au cœur de ses travaux le sujet de la collecte, de l'analyse et du traitement des données de mobilité. Il vise à

comprendre finement et anticiper les comportements de mobilités des biens et des personnes, à faciliter l'interprétation et le traitement des données et à offrir des outils d'aide à la décision, pour simuler à l'avance l'impact de politiques publiques ou pour évaluer la pertinence d'une nouvelle offre de transport.

UN PROGRAMME AMBITIEUX, S'APPUYANT SUR L'ENSEMBLE DE L'ÉCOSYSTÈME NATIONAL, MOBILISÉ AUTOUR DE LA DÉCARBONATION DES TRANSPORTS

La décarbonation de la mobilité est un enjeu majeur. L'ambition du Programme de recherche Digitalisation et Décarbonation des Mobilités est de mobiliser et de fédérer autour de cet enjeu l'ensemble des parties prenantes : la communauté scientifique française (organismes de recherche, universités, écoles), mais aussi les décideurs publics, les acteurs de l'aménagement du territoire, ainsi que les opérateurs de transports et de données, les gestionnaires d'infrastructures et les industriels.

D'une durée de 8 ans, le programme accompagne l'objectif fixé par la Planification Ecologique de réduire de 66 Mt eq CO_2 les émissions liées à la mobilité des biens (30 Mt eq CO_2) et des personnes (36 Mt eq CO_2), à horizon 2030. Il s'inscrit dans les actions France 2030 menées dans le cadre de la stratégie d'accélération « Digitalisation et décarbonation des mobilités ».

TROIS AXES DE RECHERCHE COMPLÉMENTAIRES

Début 2024 et début 2026, deux appels à projets opérés par l'ANR seront lancés pour faire émerger des projets de recherche ambitieux portés par des consortiums réunissant de façon décloisonnée les parties prenantes. Ces appels porteront sur trois axes thématiques : l'amélioration de la connaissance des mobilités de personnes et des biens, l'analyse et le traitement des données, la modélisation et la simulation pour optimiser la prise de décision.
Les projets sélectionnés abriteront des bourses doctorales et postdoctorales permettant ainsi de développer des compétences et la communauté de recherche et d'innovation sur ces sujets.

Le programme intègre également trois projets « ciblés » :
- Le projet MiDMob s'intéressera à la compréhension des usages et à ce qui détermine les besoins et les choix opérés individuellement (individu ou entreprise) en termes de mobilité des biens et des personnes.
- Le projet Mob Sci-Dat Factory visera à améliorer les méthodes de collecte, de traitement et d'analyse des données de mobilité hétérogènes.

• Le projet FORBAC s’appuiera sur les deux premiers pour proposer des outils d’aide à la décision permettant, d’une part, de simuler des changements (politiques publiques, infrastructures et offres nouvelles) et d’en évaluer les impacts, et, d’autre part, de définir des objectifs (baisse des émissions, des coûts…) et d’identifier les changements qui permettraient de les atteindre.

Des rendez-vous dédiés annuels permettront par ailleurs de partager les résultats et de recueillir les besoins des acteurs et des territoires.

« Une meilleure compréhension des données de mobilité et leur analyse offriront des outils déterminants pour guider les territoires vers l’atteinte d’objectifs de décarbonation », souligne Gilles Corde, Responsable de Programmes, IFP Energies nouvelles.

« L’enjeu de la décarbonation doit mobiliser une large communauté, travaillant ensemble à la création de connaissances et avec une visée réellement interdisciplinaire », ajoute Corinne Blanquart, 1ère Vice-Présidente de l’Université Gustave Eiffel.

Chiffres clés

- 30 millions d’euros de financement sur 8 ans
- 50 contrats doctoraux ou postdoctoraux envisagés
- 1er trimestre 2024 : 1er Appel à projet avec 8 millions d’aides
- 1er trimestre 2026 : 2ème Appel à projet avec 6,5 millions d’aides

L’Etat consacre 3 milliards d’euros de France 2030 pour la recherche à travers des programmes de recherche ambitieux (les PEPR), portés par les institutions de recherche pour consolider le leadership français dans des domaines clés ; liés ou susceptibles d'être liés à une transformation technologique, économique, sociétale, sanitaire ou environnementale, et qui sont considérés comme prioritaires au niveau national ou européen.
L’Agence nationale de la recherche (ANR) est l’opérateur des PEPR pour le compte de l’Etat.

Contact presse IFPEN
Anne-Laure de Marignan, IFPEN - 01 47 52 62 07 - presse@ifpen.fr

Contact Université Gustave Eiffel
Marc Fernandes - 06 14 71 58 98 - marc.fernandes@univ-eiffel.fr

À propos d’IFPEN
IFP Energies nouvelles (IFPEN) est un acteur majeur de la recherche et de la formation dans les domaines de l’énergie, du transport et de l’environnement. Depuis les concepts scientifiques en recherche fondamentale jusqu’aux solutions technologiques en recherche appliquée, l’innovation est au cœur de son action, articulée autour de quatre orientations stratégiques : climat, environnement et économie circulaire ; énergies renouvelables ; mobilité durable ; hydrocarbures responsables.

A propos de l'Université Gustave Eiffel
L'Université Gustave Eiffel a pour particularité d'être le premier établissement rassemblant un organisme de recherche, une université, une école d'architecture et trois écoles d'ingénieurs. Nous décloisonnons les disciplines afin d'apporter une production de connaissances innovantes au service des transformations à venir. Nous disposons sur l'ensemble du territoire d'un large patrimoine d'équipements qui nous permettent de développer une recherche et une expertise de haut niveau. Leader en France sur la Ville Durable, nous représentons à nous seul ¼ de la recherche française sur cette thématique. Notre action s'inscrit dans 15 réseaux internationaux de recherche et de formation.

À propos de l'ANR
L'Agence nationale de la recherche (ANR) est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. L'ANR met en oeuvre le financement de la recherche sur projets, pour les opérateurs publics en coopération entre eux ou avec des entreprises.

A propos de France 2030
Présenté le 12 octobre 2021 par le Président de la République France 2030 :

- **Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs** de notre économie (énergie, automobile, santé, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique et industrielle, et **positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain**. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- **Est inédit par son ampleur : 54 Md€** seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de **répondre de manière compétitive aux enjeux écologiques et d'attractivité** du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence pour ainsi **renforcer la souveraineté et l'indépendance française** dans des secteurs clés. 50 % des dépenses seront en ce sens consacrées à la décarbonation de l'économie, et 50% fléchées au profit d'acteurs émergents, porteurs d'innovation sans impact défavorable sur l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

- **Sera mis en œuvre collectivement** : le plan est pensé et déployé **en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens** qui ont contribué à en déterminer les orientations stratégiques comme les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.

- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique **(ADEME)**, l'Agence nationale de la recherche **(ANR)**, la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la **Banque des territoires**.

Plus d’informations sur : france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir

Le programme de Recherche "Digitalisation et Décarbonation des Mobilités" est lancé !
05 December 2023

Link to the web page :